

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUILLET 2021

Qui s'est tenue à 20h30 à la mairie de Tourville-sur-Odon
Sous la Présidence de Monsieur Didier BOULEY Maire

-Présents : 10

- Catherine REGNIER- Aurélie BLONDEL- Françoise LAMBERT -David HEBERT - Claire BARUCHELLO- Nicolas RENARD- Olivier LE MEILLEUR- Carole TURQUETIL - Laurence COUDRAIS

-Absents excusés : Fabienne MANSION (pouvoir Catherine REGNIER)- Nicolas DUCHENNE- Jérôme VIBERT-

-Absent : Olivier HUET

- Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil municipal

Bail logement communal : 21 route de Bretagne

Le logement communal du Presbytère (2^{ème} étage gauche) étant disponible à la location suite au départ de l'ancien locataire. Après affichage en mairie du logement vacant et contact avec l'agence immobilière LAFORET de Aunay sur Odon. Le conseil municipal décide donc d'attribuer la location de ce studio non meublé à Monsieur LECORDIER Jérémy. à effet du 09 Juillet 2021 pour un loyer mensuel de 250.00€.

Une caution de 1 mois de loyer sera demandée soit : 250.00€

Répartition des honoraires de l'agence :

- bailleur : 250.00€

- locataire : 201.30€

Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail

Voté à l'unanimité

Bibliothèque : tarif pour les personnes extérieures à Tourville

- *Inscription* :

Suite à l'adhésion au Système Intégré de Gestion des Bibliothèques de CAEN LA MER qui permettra à l'utilisateur d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, la commune doit s'engager à pratiquer la gratuité des emprunts pour tous les habitants de la Communauté Urbaine Caen la Mer.

Après discussion il est proposé la gratuité des inscriptions pour tous, quel que soit la commune du domicile.

-*Impression photocopie* :

Pas de changement, rappel des tarifs du 01 janvier 2020

-Photocopie noire et blanche : 0.20€ par feuille, gratuit pour les demandeurs d'emploi sur justificatif

-Photocopie couleur : 0.40€ par feuille, gratuit pour les demandeurs d'emploi sur justificatif

Photocopies limitées à 100 par mois et par personne

-*Remboursement de livres abîmés ou perdus* :

A son prix d'achat

Voté à l'unanimité

Remboursement des masques à LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Commande groupée en avril 2020 de masques en tissus (700) et de masques chirurgicaux (1 000) auprès de Caen la Mer. La facture reçue s'élève à la somme de 2 206.53€ TTC

Pumptrack

Le Conseil Départemental du Calvados a attribué une subvention de 14 877€ pour coût prévu de 29 754 H.T. (35 705,52 TTC). Début des travaux prévu semaine 28.

Location de la salle polyvalente

A partir du 1^{er} juillet 2021 il est de nouveau possible de louer la salle polyvalente

INFORMATIONS DIVERSES

-Convention de financement Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires avec La Région Académique de Normandie

Cette convention fait suite à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires auprès de la DSDEN, qui s'intègre plus largement dans la politique de rétablissement de la continuité pédagogique et de soutien de la transformation numérique de l'enseignement dans le cadre du plan de relance économique de la France de 2020-2022.

La convention définit les modalités du co-financement et du suivi de l'exécution des dépenses figurant dans le dossier présenté par la commune.

Ces dépenses peuvent couvrir l'acquisition des équipements numériques dans la classe, des équipements numériques mobiles mutualisables, des équipements numériques de l'école, des dépenses de travaux d'infrastructures nécessaires en matière de réseau informatique filaire et Wi-Fi de l'école, des extensions de garantie (permettant Jusqu'à 4 ans de garantie au total), des équipements et matériels numériques acquis ainsi que l'acquisition de Services et de ressources numériques tel que défini dans le cahier des charges de l'appel à projets et dans le dossier de demande de subvention tel qu'il a été accepté.

Le projet présenté a été retenu :

Coût total collectivité pour l'ensemble du projet : 31 898.00€ TTC

Dont subvention de l'Etat demandée : 10 710.00€

La commune s'engage à acquérir les équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques associés et à procéder à leur installation dans les écoles concernées avant le 30/09/2021 et au plus tard le 31 décembre 2022.

Monsieur le maire est autorisé à signer la convention avec la Région Académique de Normandie.

Voté à l'unanimité

-Zone de service :

M. Francheteau de Caen La Mer Habitat, nous a informés que des terres d'évacuation (50m3) étaient polluées aux hydrocarbures. Le coût du traitement est estimé à 16 850 € H.T. (20 220€ TTC) et il incombe au vendeur du terrain. Il a été demandé une prise en charge partielle par Caen La Mer Habitat.

-Commerce ambulant :

Nous avons appris que le poissonnier qui avait fait part de son désir de venir le samedi matin sur le parking du presbytère ne viendra pas.

TOUR DE TABLE

-Nicolas RENARD : Point sur les travaux bâtiments et voirie en cours :

- Finalisation travaux logement presbytère
- Démarrage des travaux d'été des écoles

-Aurélié BLONDEL : Compte rendu de la commission culture et sport de Caen La Mer :

- Début des travaux du palais des sports été 2021 avec achèvement prévu en septembre 2023.
- Gratuité patinoire le 18 septembre 2021

Prochain conseil municipal : le LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 à 20h30 en mairie

Levée de séance : 21h45
